



IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

Unité fonctionnelle	Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)	
			Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)				
			Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)											
Golfe de Fos	qualité de l'eau et des sédiments	améliorer la qualité générale de l'eau et des sédiments			assurer la cohérence avec la politique de restauration des eaux du Rhône				B	oui	oui	oui		structure de gestion ? Plan Rhône ?	cf masse d'eau du Rhône		
					assurer la gestion des DTQD liées aux activités portuaires				D	oui	oui	oui		Privé + PAM			
		infiltration rejet Sollac ?			traiter spécifiquement les réseaux industriels					oui	oui	oui		Privé			
		pollution atmosphérique ?		définir et mettre en oeuvre un plan de gestion des sédiments et dragages portuaires					D	oui	oui	oui		PAM + collectivités			
				gestion des déchets des navires						oui	oui	oui		PAM			
			réduire l'impact des mouillages sur les biocénoses			identifier les zones les moins impactantes pour le milieu				B	oui	oui	oui	navigation de commerce	PAM		
		renforcer la gestion locale		cf item sdage						B	oui	oui	oui	usages maritimes	PAM + Collectivités	lien avec le Scot ?	
		impact des arts trainants sur le milieu	protéger les petits fonds côtiers	veiller à la bonne application de la réglementation							oui	difficile	oui	oui	pêche professionnelle	Etat	moyens de l'Etat limités
			protéger les petits fonds côtiers			suivi écologique des rejets industriels				C	oui	oui	oui		Privé		
		macrodéchets				définir un plan de gestion des macrodéchets				C	oui	oui	oui	usagers ?	CUM ?		
Atteinte du bon état écologique		directive eaux conchylicoles															
		directive eaux de baignade															
		directive ERU	retard sur Port Saint Louis														
Respect des objectifs des "zones protégées"																	
Respect des normes pour les rejets de substances toxiques		reduction	suivi de la qualité des rejets et autosurveillance	réduction ?											Industriels		
				contribution des apports atmosphériques ?													
Non dégradation des milieux	élément dont l'évolution est susceptible de devenir un problème significatif vis-à-vis du bon état		limiter l'impact sur le milieu des nouvelles installations industrielles et portuaires											contrainte sur le développement industriel de la zone ?	schéma global de développement consolidé en 2006		
Zones humides																	
Inondations																	
Actions de gestion sur l'ensemble du bassin versant	absence de gestion collégiale	créer une démarche partenariale de planification	premières réflexions PAM														
		créer une démarche partenariale de planification	Scot collectivités ? ( cf volet maritime)														
		créer une démarche partenariale de planification			faire aboutir les initiatives locales et définir le plan de gestion												

**TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU**

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

Unité

Fonctionnelle **Golfe de Fos**

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)				Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	qualité de l'eau et des sédiments	renforcer la gestion locale	impact des arts trainants sur le milieu	macrodéchets		Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
<b>C4</b>	<b>Golfe de Fos</b>	<b>fort</b>	<b>oui</b>	<b>zones portuaires</b>	<b>infrastructures (dvp)</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>	<b>apports du Rhône</b>	<b>bon potentiel</b>		

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)				Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	qualité de l'eau et des sédiments	renforcer la gestion locale	impact des arts trainants sur le milieu	macrodéchets		Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiés dans les annexes géographiques - version 2005 -ou dans l'état des lieux du district

(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activités majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7notamment )

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)